



RECU EN PREFECTURE

Le 16 novembre 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20201105-D00622210-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 novembre 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 octobre 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (arrivé à la question n° 11), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Étaient présents en visio-conférence (avec possibilité de procuration de vote) : M. Guillaume BAILLY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Damien HUGUET

Étaient absents : Mme Elise AEBISCHER, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote : Mme Elise AEBISCHER à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11), Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER, Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Damien HUGUET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY à M. Nicolas BODIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, M. Cyril DEVESA à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Marie ETEVENARD à M. Anthony POULIN, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE, M. Pierre-Charles HENRY à Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 10), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à M. Benoît CYPRIANI, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Laurence MULOT, Mme Agnès MARTIN à Mme Karima ROCHDI, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, M. Thierry PETAMENT à Mme Marie LAMBERT, Mme Françoise PRESSE à M. François BOUSSO, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à Mme Carine MICHEL, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER, M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

OBJET : Cession à M. Jacques Vieille d'une emprise foncière située rue Tristan Bernard

Délibération n° 2020/006222

**Cession à M. Jacques Vieille
d'une emprise foncière située rue Tristan Bernard**

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 2	20/10/20	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'inviter le conseil municipal à se prononcer sur la cession à M. Vieille d'une emprise foncière d'environ 760 m², située rue Tristan Bernard.

Monsieur Jacques Vieille a sollicité l'acquisition d'une emprise foncière adjacente au Cockpit, bâtiment lui appartenant.

Loué au Conseil départemental, ce bâtiment situé rue Tristan Bernard abrite un centre médico-social.

L'acquisition de l'emprise communale voisine, d'une surface d'environ 760 m², doit permettre à M. Vieille de construire une extension au Cockpit, pour les services départementaux qui ont besoin de bureaux supplémentaires.

Par délibération de ce jour, le conseil municipal a constaté la désaffectation et prononcé le déclassement du domaine public de ce foncier.

La Direction de la Biodiversité et des Espaces Verts a par ailleurs validé le principe de la cession, sur la base d'un avant-projet présenté par M. Vieille, avec les prescriptions suivantes : maintien de la bande boisée, travail sur la résilience écologique du bâtiment, création d'un parking perméable et végétalisé avec un nombre de places de stationnement limité, végétalisation sur les câbles implantés sur la façade aveugle, conservation des arbres, replantation si nécessaire ou création d'une mare.

Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a saisi la Direction de l'Immobilier de l'Etat pour obtenir l'estimation de la valeur vénale de l'emprise à céder. Cette estimation en date du 9 septembre 2020 a fixé la valeur vénale à 53 000 €.

Les termes de la transaction sont donc les suivants :

- conformément au plan parcellaire joint, cession à M. Vieille ou à toute personne morale s'y substituant d'une emprise foncière d'environ 760 m² sise rue Tristan Bernard au prix de 53 000 €,
- signature de l'acte authentique après obtention d'une autorisation du droit des sols purgée de tout recours,
- prise en charge des frais d'acte par l'acquéreur.

Un document d'arpentage viendra préciser la surface exacte à céder.

L'emprise cédée est enregistrée à l'inventaire comptable sous le numéro BAT-P63401.

La recette sera encaissée sur la ligne 77 824 775 00501 30100.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- **se prononce favorablement sur cette cession aux conditions ci-dessus énoncées,**
- **autorise Mme la Maire, ou l'élu délégué, à signer tout acte nécessaire à cette cession.**

Pour extrait conforme,
La Maire,

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Anne VIGNOT', written over a circular official seal. The seal features a central figure and the text 'BESANCON' at the top and 'VTI * NAB * U * NO' at the bottom.

Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Plan projet de vente SCI COCKPIT






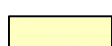
Commune de Besançon

Rue Tristan Bernard

Création de parcelle sur ancien domaine public

Section CL

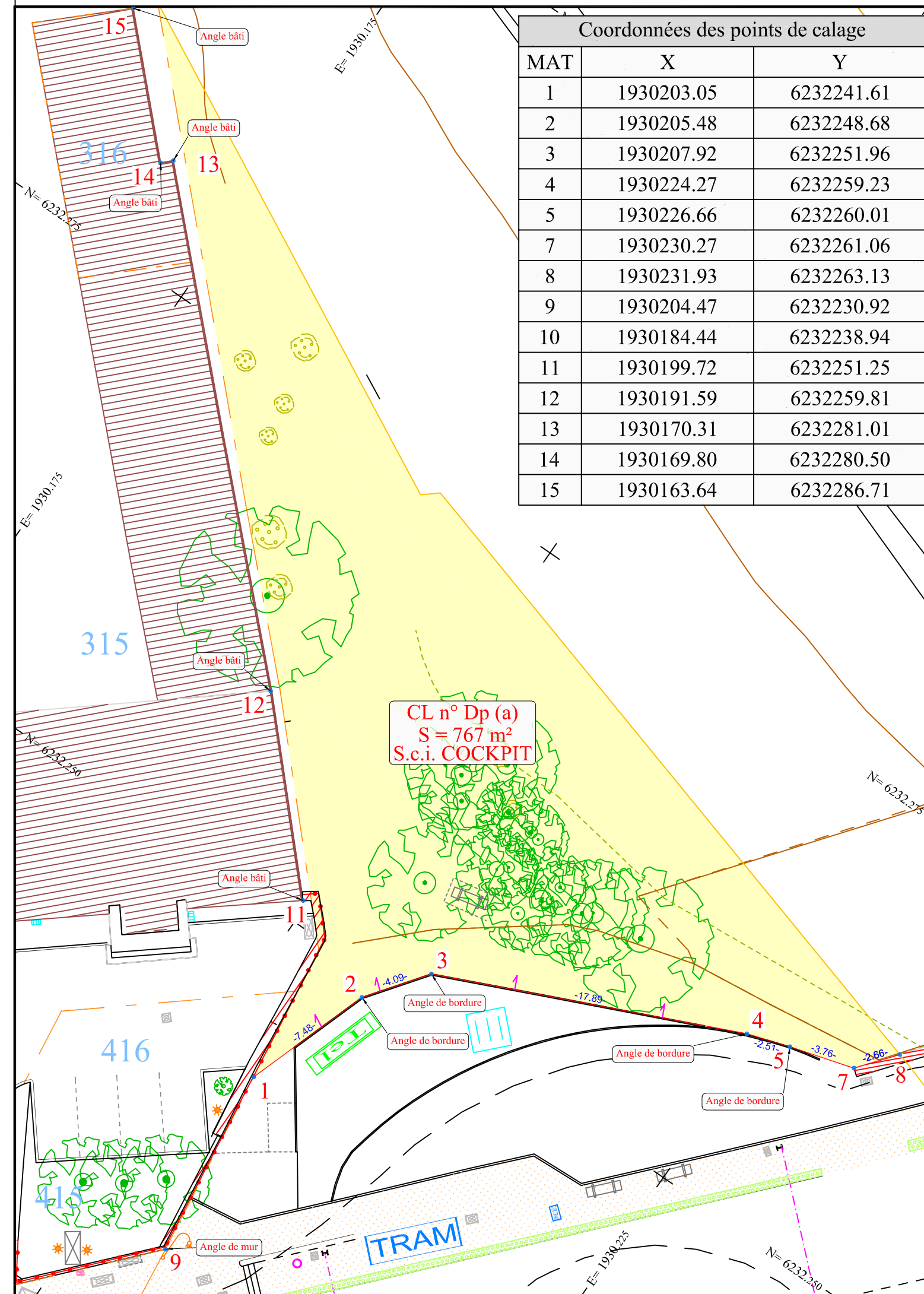
Légende:

-  Alignement du domaine public
-  Application cadastrale
-  Parcelles cadastrales
-  Limite connue par bornage OGE
-  Sections cadastrales
-  Partie à céder

Pétitionnaire :

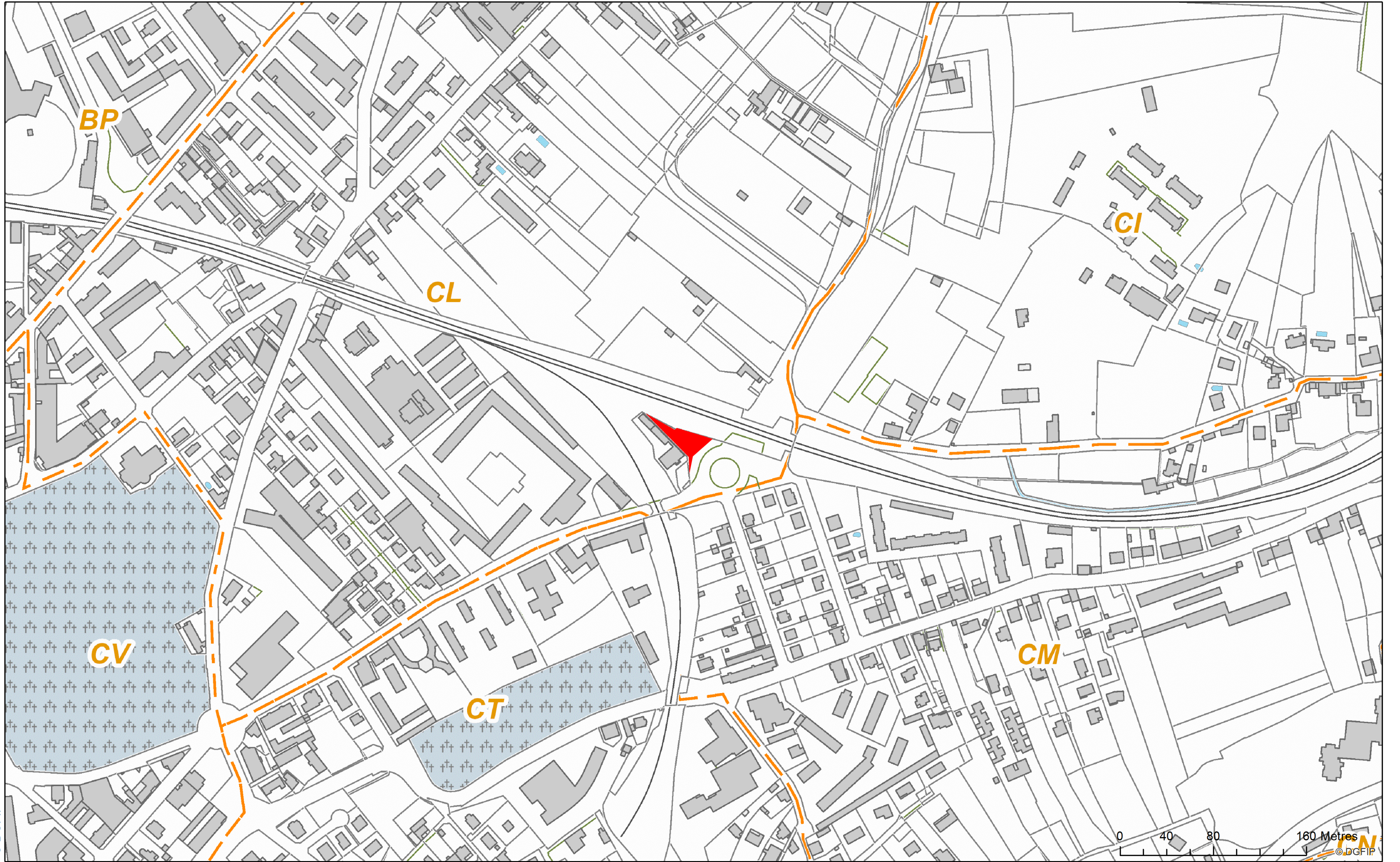
Sabine RIBEIRO
 2, rue Mégevand
 25000 Besançon

Date : le 16 septembre 2020	Echelle : 1 / 250	N° de Dossier : 197-2019	N° de Rue : 328
Responsable du dossier M. Christophe HUGUES	N° tel interne : 03 81 87 88 22 (3652)		
Date	Objet de la modification		
19/08/2020	Modification de la limite de découpage (LD)		



Coordonnées des points de calage		
MAT	X	Y
1	1930203.05	6232241.61
2	1930205.48	6232248.68
3	1930207.92	6232251.96
4	1930224.27	6232259.23
5	1930226.66	6232260.01
7	1930230.27	6232261.06
8	1930231.93	6232263.13
9	1930204.47	6232230.92
10	1930184.44	6232238.94
11	1930199.72	6232251.25
12	1930191.59	6232259.81
13	1930170.31	6232281.01
14	1930169.80	6232280.50
15	1930163.64	6232286.71

Cession à M. Vieille : situation de l'espace vert sis rue Tristan Bernard



© DGFIP

160 Mètres

© DGFIP

Date: 05/10/2020



1:3 000

Commentaires :